



CERTIFICATION DE SPECIALISATION

Aide à domicile

Répertoire national des certifications professionnelles

RNCP 37568 (date de l'enregistrement 01/09/2021)

Ministère de l'Education Nationale

OBJECTIFS

Les candidats seront en capacité de :

- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Communiquer avec la personne et la famille
- Prendre en compte les besoins et les attentes
- Prendre en compte son environnement professionnel
- Réaliser des repas
- Servir des repas
- Promouvoir l'autonomie de la personne en l'accompagnant dans les gestes du quotidien
- Repérer des signes d'altération de la santé et mettre en œuvre des techniques d'urgence
- Animer des activités de stimulation cognitive, intellectuelle et physique
- Aménager les espaces pour favoriser l'autonomie et prévenir les accidents
- Organiser son action
- Mettre en œuvre des activités après l'école
- Suivre le travail scolaire à faire à la maison
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie de l'enfant à travers les gestes du quotidien
- Préserver l'intégrité de l'enfant
- Assurer la maintenance de premier niveau des équipements
- Contribuer à l'entretien et à la vigilance à domicile
- Contribuer à la gestion des documents administratifs
- Contribuer à l'usage du numérique



DUREE ET DATE(S) DE LA FORMATION

DUREE : La formation se déroule sur 1 an,

DATE : Ouverture de la formation au mois de septembre de chaque année
Inscription de février à août précédant l'entrée en formation

MODALITE D'ACCES A LA FORMATION : Trois mois avant et trois mois après le début de la formation

PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

- Avoir un premier diplôme : BEP Accompagnement, soins et services à la personne / CAP Accompagnant éducatif petite enfance, Production service en restaurations, Agent de propreté et d'hygiène, Assistant Technique en Milieu Familial et collectif, Agent Accompagnant au grand Age, Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, Services aux personnes et vente en espace rural ; Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social ; Titre professionnel Assistant de vie aux familles ; Certification professionnelle employé familial polyvalent
- Autre situation : à étudier

VOIE D'ACCES

- Après un avoir obtenu un premier diplôme (voir ci-dessus)
- En contrat d'apprentissage
- Par candidature individuelle

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Il exerce ses activités au sein :

- Des services d'aide et de maintien à domicile :
 - ✓ Domicile privé individuel d'employeurs particuliers ;
 - ✓ Domicile privé individuel ou collectif par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de service.
- Domicile partagé/résidence familiale



BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
RNCP37568BC01 Promotion de l'autonomie des personnes	<ul style="list-style-type: none">Adopter une posture professionnelle adaptéeTravailler au sein d'une équipe pluridisciplinaireCommuniquer avec la personne et la famillePrendre en compte les besoins et les attentesPrendre en compte son environnement professionnelRéaliser des repasServir des repasPromouvoir l'autonomie de la personne en l'accompagnant dans les gestes du quotidienRepérer des signes d'altération de la santé et mettre en œuvre des techniques d'urgenceAnimer des activités de stimulation cognitive, intellectuelle et physiqueAménager les espaces pour favoriser l'autonomie et prévenir les accidents
RNCP37568BC02 - Accompagnement des enfants de plus de 6 ans	<ul style="list-style-type: none">Organiser son actionMettre en œuvre des activités après l'écoleSuivre le travail scolaire à faire à la maisonFavoriser l'acquisition de l'autonomie de l'enfant à travers les gestes du quotidienPréserver l'intégrité de l'enfant
RNCP37568BC03 - Prestations de services	<ul style="list-style-type: none">Assurer la maintenance de premier niveau des équipementsContribuer à l'entretien et à la vigilance à domicileContribuer à la gestion des documents administratifsContribuer à l'usage du numérique



MATIERES

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Bloc 1 : Promotion de l'autonomie des personnes
- Bloc 2 : Accompagnement des enfants de plus de 6 ans
- Bloc 3 : Prestations de services

EVALUATIONS

Contrôle en cours de formation

ÉPREUVES	Cœf. COEFFICIENTS
EP1 – Promotion de l'autonomie des personnes	8
EP2 – Accompagnement des enfants de plus de 6 ans	3
EP3- Prestations de services	3

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.



MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Informations diverses
<ul style="list-style-type: none"> • Salles équipées de vidéoprojecteurs et téléviseurs • Salle multimédias • Plateaux techniques • Matériels d'entretien des locaux et du linge 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de ressources et d'autoformation • Des visites de sites et d'entreprises sont organisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription : de février à août précédant l'entrée en formation • Entre 10 et 15 stagiaires
Méthodes mobilisées	Equivalences ou passerelles possibles	Poursuites d'Etudes
<ul style="list-style-type: none"> • Une plage d'évaluation est prévue dans l'emploi du temps pour mettre les candidats dans les conditions d'examen (devoirs sur table surveillés) en année de terminale • Suivi individuel pendant les périodes en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune correspondance 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'Etat Accompagnant (e) éducatif/ive et social/e
Modalités de formation	Contacts-informations	Financement de la formation
<ul style="list-style-type: none"> • Alternance de cours théoriques et pratiques • Formation en présentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Portes ouvertes 31/01/2026 • Portes ouvertes 14/03/2026 • Portes ouvertes 17/06/2026 • Peggy RIOUT au 03.25.83.11.22 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'apprentissage (OPCO)
Taux d'obtention session 2025	Taux de poursuite d'études 2025-2026	Taux divers
<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'alternants 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'alternants 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux interruption scolarité : NC • Taux insertion pro : NC

Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

<u>Lien référentiel :</u>	<u>Modalités d'accès :</u>	<u>Référents :</u>
<p>https://eduscol.education.fr/</p>	<p>Si vous pensez être en situation de handicap, merci de prendre contact avec la référente handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Handicap : Cécile CARGEMEL • Mobilité : Nadia SEFFOUHI • Pédagogique : Peggy RIOUT

Notre Valeur Ajoutée :

Accueillir, former et accompagner l'apprenant sans distinction
Ouvrir au monde professionnel, social, culturel et sportif
Favoriser et développer des projets pour les apprenants avec les équipes et les partenaires

